



*Fédération Nationale du Mérite Maritime  
et de la Médaille d'Honneur des Marins*  
placée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

72, rue de la République - 13002 MARSEILLE  
Tél : 04 91 91 55 42  
e.mail : [president@meritemaritime-fnmm.com](mailto:president@meritemaritime-fnmm.com)

## **MINI BULLETIN 2018**

### **EDITORIAL**

A l'heure du bilan annuel, constatons que 2017 a été pour notre Fédération une année particulièrement riche en réalisations diverses. Chronologiquement, nous avons commencé par la diffusion d'un nouvel annuaire qui a été élaboré en interne au siège sauf l'impression qui est externalisée évidemment. C'est une novation intéressante puisqu'elle démontre que nous maîtrisons directement et à moindre coût le process et que nous pourrions procéder à des mises à jour plus régulières et accessibles aux responsables de section. Que les représentants du siège (D. Desplat, D. Defever, Y. Brau et J.Y. Nicolas) soient remerciés pour cette réalisation. Et maintenant rendez-vous pour la prochaine édition papier( ?) en 2022 !

2017 ce fut l'année du congrès de Lorient, une organisation remarquable gérée par J. Toulliou et son équipe du Morbihan. Commencé sous une pluie battante car ce n'était plus un crachin breton, le congrès s'est terminé sous des cieux plus cléments dans ce site enchanteur qu'est le golfe du Morbihan. Mais à Lorient, nous n'étions pas venus que pour du tourisme, l'Assemblée Générale a pris d'importantes décisions en amendant nos statuts et notre règlement intérieur, ce qui nous a permis de déposer une demande de reconnaissance d'intérêt général auprès des services fiscaux, demande dont l'instruction est en cours.

2017, année de la «reconfiguration» de notre site qui, partant des anciennes données figurant sur la version précédente, offre une part importante aux sections qui disposent d'un espace dédié. Ce n'est pas un hasard parce que cela traduit concrètement le rôle déterminant des sections au sein de notre Fédération. Cette importante mission conduite par D. Marié, assisté de trois «mordus» de l'informatique est théoriquement achevée mais dans ce domaine chacun sait que tout est toujours en perpétuelle évolution.

2017 c'est la phase rédactionnelle de différents guides destinés aux présidents de section, aux trésoriers, aux présidents et aux comités de pilotage lors de l'organisation de congrès qui pourront s'appuyer ainsi sur l'expérience et le savoir faire de leurs prédécesseurs. Dès lors que le Conseil prévu en fin de mois aura avalisé les différents textes rédigés par T. Pioger, J.C. Denayer, J. Toulliou et votre serviteur, la mission sera accomplie en espérant pouvoir faciliter ainsi les passages de témoins d'une équipe à l'autre.

C'est d'ailleurs sur ce thème que nous nous engageons en 2018. De nombreuses équipes vont changer tant au niveau des sections qu'au siège national. La règle de non-cumul des mandats dans le temps (au-delà de trois mandats) impose à juste titre une alternance. A cet égard, je vous propose de lire le compte rendu du conseil paru dans ce mini-bulletin. Nous nous préparons à ce changement car le renouvellement de l'équipe qui sera mise en place au prochain congrès de Marseille constituera une étape importante pour notre Fédération.

Pour conclure, je vous invite à prendre connaissance des propos d'un de mes prédécesseurs, A. Helbert qui écrivait en 1997 à l'issue du dernier congrès tenu à Marseille :

« Il en va des congrès comme des vins, Il y a de bonnes années, Il y a de grandes années. Et puis, il y a des années exceptionnelles. Il ajoutait : le cru (de cette année) restera un millésime! » Je vous souhaite à tous de pouvoir conclure de la même façon à l'issue de notre prochain congrès et je vous donne rendez-vous à Marseille en mai.

Excellente année

Marie Christine Hervouet Dion

# NOUVELLES DE LA FEDERATION

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 Novembre 2017 (synthèse) :**

### **Présents :**

Madame M. Ch. HERVOUET DION Présidente.

Messieurs D. DESPLAT (Vice-président), D. DEFEVER (Secrétaire Général), Y. BRAU (Trésorier Général), D. JEGOU, D. MARIE.

Messieurs les Présidents de sections : J. ALEXANDRE (LAR), J.P. ANDRIEUX (NPC), P. BARBLEU (IDF), Ph. CERIGHELLI (IEV), G. DELISLE (MAN), J.C. DENAYER (BSV), P.A. FERRAT (BDR), D. GRUARD (PCH), M. LUCIANI (COR), J. PERROT (SMA), M. PERY (PYA), S. PLUMET (CDA), G. SIGUIER (AMA), J. TOULLIOU (MBH), P. VIGUE (GIR), C. WOZNIAK (FIN) et P. RAYMOND (Pdt du jury Prix Ecume de Mer).

**Participe également :** Monsieur T. PIOGER (Trésorier de CDA).

**Représentés :** Messieurs Ph. AUZOU (CAL) par G. DELISLE, M. SAMPOL par G. DATTOLO.

**Excusés :** Messieurs G. JOSEPHA (MAR) et J.Y. NICOLAS (CDM).

Le Conseil d'Administration s'est réuni à Paris le 7/11/2017 entre 10H30 et 17H30 dans la salle de réunion que le Comité National de la Conchyliculture avait accepté obligeamment de mettre à la disposition de la Fédération. 18 sections étaient présentes ou représentées. En ouvrant la séance, la présidente constate que le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Elle indique que MM SAMPOL, NICOLAS regrettent vivement de ne pas participer à ce conseil mais n'ont pas pu se déplacer pour des raisons de santé.

Avant d'examiner les 12 points prévus à l'ordre du jour, la Présidente a rappelé la mémoire de deux administrateurs de ce Conseil disparus récemment : Monsieur Alain Rémy, président en exercice de la section de Martinique et Monsieur Paul ANTONIETTI, vice-président honoraire de la Fédération. Après qu'aient été retracées dans les grandes lignes leurs carrières respectives et soulignée leur forte implication au sein de notre association, une minute de silence est observée.

Puis les échanges ont porté sur les points suivants :

### **1- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 17/05/2017**

Le compte-rendu diffusé en juin 2017 sous la référence mchd /06-2017/02 est approuvé à l'unanimité sans modification.

### **2- Modification au sein de la section de Martinique**

Le bureau de la section de Martinique a été modifié : Gérard JOSEPHA a été élu président et a été désigné pour représenter la section au sein du Conseil.

Un premier contact avec la présidente a été prévu en décembre à Paris.

### **3- Demande de reconnaissance du statut d'intérêt général**

La présidente signale que le dossier a été déposé très officiellement auprès des services fiscaux des Bouches du Rhône, compétents géographiquement pour instruire la demande. Après la modification statutaire adoptée pendant l'AG de mai 2017, J.C. DENAYER précise que le document a été complété grâce aux apports de certaines sections qui ont permis de mettre en lumière le rôle de la FNMM et ses différentes actions qui ne cantonnent pas aux seuls adhérents mais à l'ensemble des personnes intéressées par le monde maritime notamment au patrimoine culturel maritime.

Il convient d'attendre la décision des services concernés en sachant qu'il faut rester prudent sur l'issue de la demande.

### **4- Point sur les questions financières**

La situation du siège au 30/10/2017 montre un résultat excédentaire. Néanmoins ce résultat est en baisse par rapport à l'année dernière à la même période. Les frais de CA, et les frais courants de novembre à décembre ramèneront vraisemblablement le résultat à l'équilibre. Les rentrées de cotisation au niveau fédéral sont de 34748 euros, en hausse par rapport aux versements enregistrés à la même date en 2016. Le Trésorier donne un certain nombre de précisions sur les

charges de 2017 dont les plus importantes concernent évidemment les frais de publications même si les travaux préliminaires sont effectués en interne, ce qui a permis de réduire les coûts.

Le Trésorier présente le projet de budget prévisionnel général pour le prochain exercice. Après quelques échanges sur la programmation 2018, le Conseil approuve à l'unanimité ce budget 2018 et remercie le Trésorier pour le travail réalisé.

#### **5- Projet de règlement interne sur les questions comptables**

Thierry PIOGER, trésorier de la section des CDA et rédacteur du projet présente le document. Après un large échange sur le document, il est convenu que :

Le guide n'aura pas de caractère obligatoire. Comme son nom l'indique, il aura pour but de faciliter la tâche des trésoriers des sections.

Une nouvelle rédaction plus allégée sera adressée aux administrateurs avant le prochain Conseil.

#### **6- Evolution du site**

Le responsable du site présente le travail réalisé et associe les 3 autres membres de l'équipe à savoir Daniel DESPLAT, Olivier de AMICIS, Jean Yves ROYET qui contribuent à cette mission en rappelant que pour configurer cette nouvelle organisation, ils se sont appuyés sur les données rassemblées dans l'ancien site géré par Daniel JEGOU. Daniel MARIE précise qu'il a déposé un copyright (qui permet de protéger l'image, le logo, le nom et le contenu du site), Il fait remarquer la part importante réservée aux sections qui disposent d'un espace dédié, ce qui n'interdit pas le maintien d'un site propre. Les sections auront de ce fait la possibilité si elles le souhaitent de conserver leur site ou de transférer leurs données sur le nouveau système national en préservant leurs archives. S'agissant de l'évolution de l'annuaire Daniel DESPLAT fait valoir que des mises à jour pourront être consultées sous version PDF exclusivement et accessibles avec un code d'accès.

Les administrateurs félicitent l'équipe d'avoir mené à son terme ce travail complexe qui a nécessité de nombreuses heures de travail.

#### **7- Prix Ecume de mer**

Le Président du jury fait le point sur le fonctionnement. Il rappelle qu'il est important de lui signaler les ouvrages maritimes intéressants. En application du règlement intérieur, le Conseil renouvelle pour un an le mandat des membres du jury. Pierre RAYMOND rappelle que des adhérents peuvent rejoindre le « club » des lecteurs sous réserve de remplir une fiche de lecture pour les ouvrages qu'ils se sont engagés à lire.

#### **8- Demande de la section du Finistère**

Le Conseil n'a pas donné de réponse favorable à la demande concernant l'extension du dispositif de minoration de la cotisation prévue à l'article 03-03 du règlement intérieur, considérant que la rédaction actuelle permet d'apporter des réponses appropriées aux problèmes posés

#### **9- Projet de vadémécum à l'intention des nouveaux présidents de section**

Les deux rédacteurs présentent leur projet et insistent sur le fait que s'agissant d'un guide, il n'a pas de caractère obligatoire mais a été élaboré pour répondre à l'attente de certains présidents nouvellement élus qui, pour des raisons diverses (notamment la disparition de leur prédécesseur) se sont retrouvés en charge de leur mission sans information suffisante, parfois même avec peu d'archives. Un projet amendé en fonction des observations formulées en séance sera soumis pour approbation au prochain CA.

#### **10- Prochain congrès de Marseille et renouvellement du Conseil**

Compte tenu du temps requis pour l'organisation des opérations de vote afin de désigner les nouveaux administrateurs, il sera donc nécessaire d'ouvrir la séance de l'Assemblée Générale assez tôt pour pouvoir disposer du temps nécessaire et de reporter au début du dîner de gala la remise des décorations. Le dépôt de fleurs en mer se fera le vendredi matin.

Le Conseil arrête l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale

La présidente rappelle qu'un nouveau bureau devra être désigné. S'agissant de la présidence de la Fédération, elle attire l'attention sur le fait qu'en application de l'article 07-06 du règlement intérieur son statut d'administrateur élu ne lui permet d'exercer que 3 mandats. Elle confirme qu'en conséquence élue en 2009 puis réélue en 2012 et en 2015, vice présidente en 2009 et 2012, et présidente en 2015, elle ne pourra pas se présenter en 2018. Pour les mêmes raisons, les mandats du

Secrétaire Général et du Trésorier Général prendront fin également en 2018 puisqu'ils ont été élus l'un et l'autre en 2009, 2012 et 2015. Toutefois, afin d'éviter d'éventuelles difficultés à leurs successeurs, Daniel DEFEVER et Yan BRAU se sont spontanément engagés à assurer le passage de témoins dans les meilleures conditions possibles. Elle attire l'attention du Conseil sur le fait que deux présidents de section Pierre Arnaud FERRAT des Bouches du Rhône et Jean Claude DENAYER de Bretagne Sud Vendée seront candidats en mai 2018.

#### 11- Projet de guide concernant l'organisation d'un congrès

Compte tenu de l'heure, la présidente suggère avec l'accord du rédacteur Jean TOULLIOU que ce sujet soit vu lors de la prochaine réunion.

#### 12- Questions diverses

La présidente indique qu'une réunion du Conseil d'administration se tiendra fin janvier afin de statuer avant la fin de mandat sur différents dossiers en instance.

La présidente félicite tous les administrateurs pour l'intérêt qu'ils ont porté aux nombreux sujets abordés au cours de cette longue réunion et rappelle qu'il convient de remercier le président du CNC et ses collaborateurs ainsi que Josian ALEXANDRE et Pierre BARBLEU qui ont tous permis d'organiser cette réunion dans d'excellentes conditions. Aucune question ne restant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17H30.

## EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'effectif total était de **3055** adhérents répartis conformément au tableau ci-après. Nous comptons 222 Médaillés d'honneur parmi ceux-ci.

<b>AMA</b> 47	<b>CAL</b> 73	<b>FIN</b> 298	<b>IDF</b> 256	<b>MAN</b> 47	<b>NPC</b> 269	<b>REU</b> 21
<b>BDR</b> 296	<b>CDA</b> 106	<b>GIR</b> 122	<b>IEV</b> 135	<b>MAR</b> 53	<b>PCH</b> 148	<b>SMA</b> 258
<b>BSV</b> 235	<b>COR</b> 35	<b>GUA</b> 32	<b>LAR</b> 80	<b>MBH</b> 242	<b>PYA</b> 83	<b>VAR</b> 219

Depuis notre dernier congrès ; Adhésion : 68 / Ré-adhésion : 7 / Décès : 43 / Démissions : 40.

#### ASSEMBLEES GENERALES DES SECTIONS :

<b>Section</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Section</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
<b>AMA</b>	10-03	ANTIBES (Maison des assoc.)	<b>LAR</b>	23-02	BOUZIGUES (Côte bleue)
<b>BDR</b>	13-03	GEMENOS (moulin)	<b>MAN</b>	16-03	CHERBOURG (C. Chantereyne)
<b>BSV</b>	17-03	PORNICHET	<b>MAR</b>	17-03	TRINITE (EAM)
<b>CAL</b>	16-03	OUISTREHAM (SNSM)	<b>MBH</b>	17-03	PORT LOUIS
<b>CDA</b>	24-03	SAINT BRIEUC	<b>NPC</b>	11-03	ETAPLES / MER
<b>COR</b>	avril	CORTE	<b>PCH</b>	24-03	LA ROCHELLE (Lycée maritime)
<b>FIN</b>	24-03	PLOUESCAT (Hôtel Cap Ouest)	<b>PYA</b>	31-03	HOSSEGOR
<b>GIR</b>	24-03	ARCACHON (Côte d'argent)	<b>REU</b>		
<b>GUA</b>			<b>SMA</b>	24-02	LE HAVRE (ENSM)
<b>IDF</b>	07-04	PARIS (Ecole militaire)	<b>VAR</b>	24-03	HYERES
<b>IEV</b>	17-03	SAINT MALO (ENSM)			

## CENTRE DE DOCUMENTATION MARITIME - 2018

1- Deux personnes ont rejoint le CDM : Danièle QUAINI, ex-commandant de la CMA-CGM, jeune retraitée (Ch. Cont. A – 2011 / section BDR) et Axel SMIDT, jeune retraité également, ex directeur commercial, agent et chef de ligne à la CMA-CGM (membre associé / section BDR).

- Durant tout l'été, poursuite du classement et rangement des livres, documents, photos, cartes postales du don important de la famille Juteau. A cette occasion, 16 cartons de livres en double ont été déménagés au siège.

2- Entrées : Les dons d'ouvrages continuent à affluer localement dont 40 relatifs à la plaisance. Par ailleurs, comme chaque année, notre congrès est l'occasion pour quelques collègues y participant d'apporter des documents pour notre CDM ; à Lorient nous ont été remis : Quelques livres anciens dont le cours d'astronomie et de navigation de 1823 de Charles Guépratte (Cdt de Wolbock), un règlement d'avaries communes d'un pétrolier (M. Daniel Guard.), une copie du journal de bord du fameux corsaire du Roi Soleil Jean Doublet de novembre 1707 à avril 1711 (Dr Gérard Ducable) et quelques documents relatifs aux navires de la compagnie «Brittany Ferries» (M. Daniel Jégou)..

3- Participation de notre Fédération par le CDM :

- a) Au mois de mai le CDM a organisé à l'ENSM, une exposition d'ouvrages, documents, film et donné des conférences sur le thème de la piraterie ancienne et moderne.
- b) En septembre, notre Fédération à travers de notre Centre de Documentation a été invité à participer pour la 1ère fois à «Septembre en Mer», événement maritime et nautique méditerranéen important.
- c) Après celle des Experts Maritimes Français, le 30 septembre, s'est tenue l'assemblée annuelle des Anciens des Etats Majors de la Compagnie des Messageries Maritimes dans l'amphi de l'ENSM avec à chaque fois la visite du CDM.

4- Visite au CDM le 18 octobre 2017 de notre collègue Roger JAFFRAY :

Notre collègue Roger JAFFRAY (Ch. 1974-Off 1983 cont. A, section MAR), qui vient me voir chaque année dans son périple de chez lui en Martinique vers sa famille en métropole nous a honorés de sa visite au CDM durant laquelle il a dédié à notre Fédération les ouvrages que nous avons acquis.

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore : il est né en 1930, officier de marine marchande de 1948 à 1960, capitaine au long cours (Messageries Maritimes), il passera dans l'administration des Affaires Maritimes pour finir sa carrière comme directeur interrégional des Affaires Maritimes en 1988.



De gauche à droite :

Roger Jaffray, Pierre Poisat (assis), Jacky Roman, Jean Pierre Dubuc et Danielle Quaini.

## 30<sup>ème</sup> CONGRES DE MARSEILLE - PROGRAMME

<b><u>MERCREDI 2 MAI 2018</u></b>		
Réunion du Bureau Fédéral	10h00 - 12h00	Salle de réception Arcenaulx.
Déjeuner C.A. et accompagnants	12h00 - 14h00	" " " "
Conseil d'Administration	14h00 - 17h00	" " " "
Cocktail à la Mairie de Marseille	18h00	Quai du Port (Possibilité de traverser le bassin du Vx Port avec le "Ferry Boat").
Dîner au FORT GANTEAUME	20h00	Restaurant "Les Etoiles du Fort".
<b><u>JEUDI 3 MAI 2018 3 mai 2018</u></b>		
Accueil des congressistes, café, viennoiseries Vote pour l'élection des membres élus au C.A.	08h00-09h30	Palais du PHARO (Salon "Jaune").
<b>Assemblée Générale 1<sup>ère</sup> partie : réglementaire</b> Réunion du nouveau C.A. / élection Président et Bureau	9h30 - 13h00	Auditorium ( Salon "La Major"). Salon" Petit Mucem".
<b>Assemblée Générale 2<sup>ème</sup> partie</b>		
Pour les Accompagnants	10h00 - 12h00	Visite guidée Jardin et esplanade du MuCem / Tour St Jean Vieux- Port.
Apéritif déjeunatoire	13h00	Palais du PHARO.
<b>Pour Tous :</b>		
Soit Option n° 1 : Visite commentée de Marseille	15h00	Notre Dame de la Garde et corniche par petit train.
Soit Option n° 2 : Visite du Centre de Documentation du Mérite Maritime à L'ENSM Marseille	15h00	ENSM Pointe Rouge/ Bus n°41 & 45.
Accueil des personnalités et invités Interventions & remises de décorations	18h30	Palais du PHARO (Salon "La Major").
<b>Repas de Gala :</b>	20h00-24h00	Palais du PHARO (Grand Salon Eugénie & Frioul).
<b><u>VENDREDI 4 MAI 2018</u></b>		
Croisière dans les Calanques de Marseille / Cassis Hommage aux marins péris en Mer Déjeuner cocktail à bord du navire	08h45-14h00	A bord de l'HELIOS (navire à propulsion hybride - écologique) / <b>170 passagers Max.</b>

**PALAIS DU PHARO :** 58, Bd Charles Livon - 13007 Marseille - tél : 04 91 14 64 95.

**CROISIERE DES CALANQUES "ICARD"** : angle quai du Port et quai de la Fraternité, face à la Brasserie "La Samaritaine".

**LES ARCENAU LX :** 25, Cours d'Estienne d'Orves - 13001 Marseille - tél : 04 91 59 80 30.

**RESTAURANT "Les Etoiles du Fort Ganteaume"** : 2, Bd Charles Livon - 13007 Marseille - tél : 04 96 17 28 99.

**CDM – FNMM :** ENSM – 39, avenue du Corail – 13008 Marseille – Bus 41 du Vieux-Port au Rond-Point du Prado (terminus) puis bus 45 jusqu'à son terminus devant l'école.

## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

### **Vote (\*)**

#### **Première partie réglementaire :**

- 1 Approbation des comptes rendus de l'Assemblée Générale extraordinaire et de l'Assemblée Générale ordinaire tenues le 18 mai 2017 à Lorient
  - 2 Rapport du Président sur la situation de la Fédération
  - 3 Rapport d'activité du Secrétaire Général
  - 4 Approbation des rapports
  - 5 Rapport du Trésorier Général sur les comptes de l'exercice 2017
  - 6 Budget prévisionnel 2018
  - 7 Rapport des contrôleurs aux comptes
  - 8 Approbation des comptes et des rapports. Quitus, affectation des résultats
  - 9 Renouvellement du Conseil d'Administration
- Annnonce des résultats du scrutin concernant le collège des 6 administrateurs élus et confirmation des nouveaux représentants des sections.

Réunion du Conseil d'Administration renouvelé à l'issue du vote.

#### **Deuxième Partie :**

- 1 Interventions des invités
- 2 Activités du CDM
- 3 Remise du prix écume de mer
- 4 Présentation du congrès 2019 au Havre - Rouen
- 5 Questions diverses

NB : n'oubliez pas vos décorations qui se porteront pendantes lors de l'AG.

### **(\*) VOTE POUR L'ELECTION DU COLLEGE DES ADMINISTRATEURS ELUS**

Après émargement sur la feuille de présence à l'Assemblée Générale, chaque adhérent à jour de ses cotisations se verra remettre un bulletin de vote sur lequel figureront les noms de tous les candidats.

Chaque votant devra conserver au maximum 6 noms sur cette liste et rayer les autres noms. Tout bulletin contenant plus de 6 noms sera nul.

Un bureau de vote composé d'un président et de 4 assesseurs désignés par le Conseil d'Administration procédera au dépouillement. Les résultats du scrutin seront annoncés par le Président du bureau de vote en fin de première partie de l'Assemblée Générale.



MuCem et Fort Saint Jean vus du Palais du Pharo



Le Palais du Pharo

## LISTE DES HOTELS RECOMMANDES

HÔTELS	Nb *	Nb de chambre	plan N°	Single/Double TTC Pt déj.	Taxe de séjour Jr/Per	Parking privé	Distance à pied du Pharo
<b>NOVOTEL MARSEILLE VIEUX PORT</b> 36, Bd Charles Livon 13007 Marseille Tel 04 916 11 42 11 <a href="mailto:H0911@accor.com">H0911@accor.com</a>	****	20	N°2	à partir de 117€ Pt déj. 17,5€	2,48€	21€/Jr	5 mm
<b>RADISSON BLU HOTEL, MARSEILLE VIEUX PORT</b> 38, Quai de Rive Neuve 13007 Marseille Tel 04 88 44 52 00 <a href="https://www.radissonblu.com/fr/hotel-marseille">https://www.radissonblu.com/fr/hotel-marseille</a>	****	189	N°3	à partir de 165 € Pt déj. inclus	2,48 €	non (1)	10 mm
<b>HÔTEL LA RESIDENSE du vieux port</b> 18, Quai du port 13002 MARSEILLE Tel 04 91 91 34 33 <a href="mailto:commercial@hrvpm.com">commercial@hrvpm.com</a>	****	23	N°1	216€ 1 Pers 234€ 2 Pers Pt déj. inclus	Inclus	Public	20 mm
<b>HÔTEL BELLEVUE (sans ascenseur)</b> 34, Quai du port 13002 Marseille Tel 04 91 17 05 40	***	18	N°12	à partir de 90€/125€ Pt déj. 10€	1,65 €	non (1)	15 mm ou Bus 83
<b>Hôtel ALIZÉ</b> 35, quai des Belges 13002 Marseille Tel 04 91 33 66 97 <a href="http://www.alize-hotel.com/fr/">http://www.alize-hotel.com/fr/</a>	***	39	N°4	à partir de 110,00 € Pt déj. inclus	1,65 €	non (1)	15 mm ou Bus 83
<b>Hôtel CARRÉ VIEUX PORT</b> 6, Rue Beauvau 13001 Marseille Tel 04 91 33 02 33 <a href="http://www.HVPM.fr">http://www.HVPM.fr</a> (code résa FNMM)	***	61	N°5	120€ 1 Pers 140€ 2 Pers Pt déj. inclus	1,65 €	non (1)	20 mm ou Bus 83
<b>Hôtel ESCALE OCEANIA MARSEILLE VIEUX PORT</b> 5, La Canebière 13001 Marseille Tel: 04 91 90 61 61 <a href="http://www.oceaniahotel.com">http://www.oceaniahotel.com</a> (code FNMM)	***	45	N°6	à partir de 119€ ou 139€ Pt déj. inclus	1,65 €	non (1)	15 mm ou Bus 83
<b>Hôtel IBIS MARSEILLE CENTRE BOURSE</b> 62, rue Puvis de chavannes 13002 Marseille Tel: 04 9 91 17 63 <a href="http://www.ibis.com/fr/hotel-0898-ibis-marseille-centre-vieux-port">http://www.ibis.com/fr/hotel-0898-ibis-marseille-centre-vieux-port</a>	***	52	N°7	à partir de 90€ Pt déj. 10€	1,65 €	oui	20 mm ou Bus 83
<b>EUROPE HOTEL VIEUX PORT MARSEILLE</b> 12, rue Beauvau 13001 Marseille Tel: 04 91 33 65 64 <a href="http://europehotelmarseille.com">http://europehotelmarseille.com</a>	**	16	N°8	à partir de 68€ Pt déj. 8€	0,99 €	non (1)	15 mm ou Bus 83
<b>Hôtel HERMES</b> 2, rue Bonneterie 13002 Marseille Tel: 04 96 11 63 63 <a href="http://www.hotelmarseille.com">http://www.hotelmarseille.com</a>	**	29	N°9	à partir de 65 Pt déj. 9€	0,99 €	non (1)	15 mm ou Bus 83
<b>Hôtel du PHARO</b> 5, Place du Quatre septembre 13007 Marseille Tel: 04 91 52 3077 <a href="http://www.hoteldupharo.fr">http://www.hoteldupharo.fr</a>	**	21	N°10	à partir de 67€ Pt déj. 7€	0,99 €	non (1)	15 mm ou Bus 83
<b>Hôtel IBIS BUDGET</b> 46, rue Sainte 13001 Marseille Tel: 08 92 68 05 82 <a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-2575-ibis-budget-marseille-vieux-port/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-2575-ibis-budget-marseille-vieux-port/index.shtml</a>	**	20	N°11	à partir de 67 Pt déj. 7€	0,99 €	10€/Jr	15 mm

**Gare SNCF : Gare TGV Saint Charles 400m du Vieux Port ( Métro, Bus, Taxi).**

**Aéroport International de Marseille - Marignane :** transfert Gare Saint -Charles par navette tous les 1/4 heure, 13€ A/R.

(1) : Parking couvert public à proximité, voir plan (12€ / 24h parking Hôtel de Ville et Estienne d'Orves).

(2) : Pour disponibilité et prix indiqués dans ce tableau, bien préciser au moment de la réservation : **Congrès FNMM.**

(3) : Pour résa directe IBIS BUDGET, fournir le N° 898177 au nom de FNMM.



Salon Eugénie



Vieux-Port vu du Palais du Pharo

# PLAN DU VIEUX-PORT - MARSEILLE



## HOTELS

- 1 Hôtel La Résidence
- 2 Novotel
- 3 Radisson blu Vieux-Port
- 4 Alizé
- 5 Carré Vieux-Port
- 6 Escale Océania
- 7 Ibis Puvis de Chavanne
- 8 Europe hôtel
- 9 Hôtel Hermès
- 10 Hôtel du Pharo
- 11 Ibis Budget Rue Sainte
- 12 Bellevue

- A** - Restaurant "Les ARCENAULX"
- B** - Restaurant du Fort Ganteaume
- C** - ICARD : embarquement / calanques

## VOTE

Pour être valables, les Pouvoirs devront **obligatoirement** être complétés par le mandant et porter :

- les noms et prénoms du mandant et ceux du mandataire ;
- les noms de leurs sections respectives ;
- la mention manuscrite «Bon pour pouvoir» ;
- la date et la signature.

### Article 10 des statuts (Assemblée Générale)

L'Assemblée Générale de la Fédération se compose de tous les membres définis à l'article 5, à **jour de leurs cotisations de l'année précédente**, ou en étant dispensés.

Tout membre de la Fédération peut mandater, par écrit, un autre membre pour le représenter. Le mandataire ainsi désigné ne pourra être porteur que de dix mandats.

Toutefois, chaque Président de Section, ou son représentant, pourra être porteur, sans limitation, des mandats **des seuls adhérents de sa section**.

Le nombre des mandats confiés au Président de la Fédération n'est pas limité.

**Les mandats devront être expédiés au Siège 15 jours avant l'A.G. (cachet de la poste faisant foi)**

## POUVOIR

**Je soussigné**

**Nom – prénom** .....

**de la section du** .....

**Donne pouvoir à**

**Nom – prénom** .....

**de la section du** .....

**pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Fédération qui aura lieu à Marseille le jeudi 3 mai 2018.**

**Fait à : ..... Le : .....**

*Signature précédée de la*

*Mention manuscrite "Bon pour pouvoir"*

# BULLETIN DE PARTICIPATION

## AU CONGRÈS DES 2 / 3 / 4 MAI 2018 À MARSEILLE

*Bulletin et chèque de règlement à adresser impérativement avant le 1<sup>er</sup> avril 2018 à :*

**P. A. FERRAT, Section BDR-FNMM, c/o Office de la Mer, 72 rue de la République – 13002 MARSEILLE**

**Courriel : paf.arnaud@gmail.com – Tél : 06 84 05 96 33**

Madame, Monsieur (nom et prénom) : .....Adhérent(e) .....OUI---NON

Accompagné(e) de (nom et prénom) : .....Adhérent(e).....OUI---NON

Demeurant : .....

Membre(s) de la section : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Arrivée à MARSEILLE : ..... Résidence.....nuitées.....

<b>Mercredi 2 mai</b>	Prix / personne	Nombre de participants	Total :
Repas (C.A. et accompagnants) aux ARCENALX (Vieux Port)	37,00 €	.....	.....
Diner (C.A et accompagnants, invités et comité de pilotage au Fort GANTEAUME (Vieux Port)	40,00 €	.....	.....
<b>Jeudi 3 mai</b>			
Présence à l'Assemblée Générale Palais du Pharo	Oui	.....	.....
Pour les accompagnants : Visite guidée du MuCem (Musée des Civilisations et de la Méditerranée) / architecture, esplanade, jardin des Migrations et Fort St Jean	15,00 €	.....	.....
Apéritif déjeunatoire au Palais du Pharo	29,00 €	.....	.....
Visite commentée de Marseille par petit train : circuit Notre Dame de la Garde via la corniche (1h)	10,00 €	.....	.....
<b><u>OU</u></b> Visite du Centre de Documentation du Mérite Maritime à L'ENSM - MRS		.....	.....
Apéritif-Dîner de Gala au Palais du Pharo dans le Grand Salon Eugénie	58,00 €	.....	.....
<b>Vendredi 4 mai</b>			
Visite des calanques avec cocktail à bord de l'Helios (170 Max)	60,00 €	.....	.....
<b>A régler par chèque à l'ordre de :</b>			
<b>" FNMM CONGRÈS 2018 "</b>		<b>MONTANT TOTAL</b>	.....
<b>Le plus tôt possible et avant le 1er avril 2018</b>			

## PRIX ECUME DE MER 2018

Le jury du prix Ecume de Mer, nommé par le Conseil de notre Fédération, se compose pour le cru 2018 de Messieurs P. RAYMOND (Président), J.M. GILORY, J.C. DENAYER, A. CLOUET, R. MONIOT-BEAUMONT, J.P. MIGEVANT, J.P. MINAUD.

L'ouvrage arrivé en tête recevra le prix « écume de mer ».

L'ouvrage faisant l'objet d'une mention spéciale du jury recevra le prix « Jean Loreau ».

Chaque membre a reçu pour l'instant les ouvrages ci-après :

- Les oubliés / G. MASSE
  - S'ils sont tes frères / A.H. TALLEC
  - Vers les îles noires du Pacifique / J.P. LEGER
  - L'appel du large / M. ADRIEN
  - Dictionnaire de l'argot baille / J. de MIRIBEL
  - Dictionnaire des flibustiers des Caraïbes / J. GASSER
  - Les hommes et la mer / C.P. COUTANSAIS
  - Mer agitée / C. DESROUSSEAUX
  - Histoire des yachts en fer / F. PUGET
  - Tangvald / O. KEMEID
  - Le sans dieu / V. CAILLE-BASTIDE
  - Seul au monde / S. DESTREMAU
  - Une histoire de la marine de guerre française / R. MONAQUE
  - Sauveteurs et sauvetage / P. BARBE
  - Sabord, tribord, mayonnaise / T. DALBERTO
  - Histoire du Vendée globe / CHESNET & GARRETA
  - Cargo noir / T. DELORT LAVAL (\*)
  - Le goût du vent sur les lèvres / C. MORGAN
  - Pour les trois couleurs / F. CLAW
  - Pour ce qui me plaist / L. BUISSON
  - La rumeur des rives / D. DEBLAINE
  - Une Transat bordelaise / R. CHEVET
  - Nau l'Olonnais fléau des Caraïbes / Y. MARQUIS
  - Trois ans sur la dunette / P. FRANSCESCHI
  - On grandit, on oublie / M. DARVERT
- (\*) Prix Tabarly en 2017.

D'autres ouvrages sont attendus pour finaliser la liste des ouvrages sélectionnés qui sera publiée mi-mars en attendant la réunion du jury à Saint Gilles Croix de Vie dans les premiers jours d'avril 2018 pour remise des prix à Marseille le jeudi 3 mai lors de notre congrès annuel.

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions en nous signalant de nouveaux ouvrages issus de vos lectures personnelles à l'adresse mail :

**ecume2mer@orange.fr**

